

CERDP

Journée d'Étude
du 3 avril 2009

Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au 16 mars 2009

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

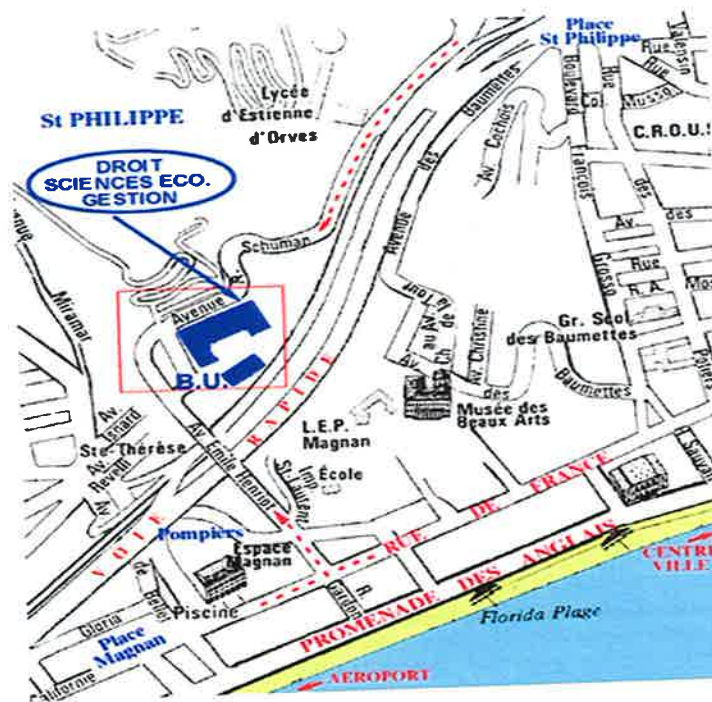
La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 85 (3°) du décret n° 91 - 1197 du 27 novembre 1991 modifié, organisant la profession d'avocat et de la décision du Conseil National des Barreaux à caractère normatif n° 2005 - 001 portant délibération sur les modalités d'application de la formation continue des avocats modifiée (version consolidée le 15 avril 2005).

La 1/2 journée du 3 avril 2009 peut être validée pour 3 heures au titre de la formation continue.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit, des Sciences Politiques,
Economiques et de Gestion
Avenue Doyen Louis TROTABAS
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site : <http://www.unice.fr/CERDP/>



Double accès :

Quartier St Philippe : En partant de la **Place St Philippe** (haut du Bd François Grosso), longer la Voie Rapide et la voie ferrée en prenant l'Av. Robert Schuman, puis l'Avenue Doyen Louis Trotabas qui mène tout droit à la Faculté.

Quartier Magnan-Rue de France : En venant de la Rue de France, avant la Piscine Jean Médecin, prendre à droite la montée de l'Av. Emile Henriot. En venant de la **Place Magnan**, après la Piscine, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot.

Depuis l'Aéroport : Prendre tout de suite la Promenade des Anglais. Au niveau de l'Hôpital Lentral (bât. en verre bleu), tourner à gauche puis à droite pour prendre le Bd de la Californie, aller tout droit jusqu'au Carrefour Magnan. Tout droit encore, dépasser la Piscine et prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot. La Faculté se trouve en haut de cette montée. L'entrée se faisant par l'Avenue Doyen Louis Trotabas.

Possibilité par bus : De l'Aéroport Terminal 1 - toutes les 30 mn entre 6h00 et 21h00, prendre le **Bus 23**, s'arrêter à "Rosa Bonheur" sur la Rue de France, en bas de la montée Emile Henriot.

Par la route : Nice est desservie par l'autoroute A8 "La Provençale", en provenance d'Aix à l'Ouest et de la frontière italienne à l'Est. Pour rejoindre le centre-ville : Une autoroute de contournement permet de rejoindre directement la **Promenade des Anglais** en prenant la sortie n° 50. Une fois sur la Promenade, suivre les indications ci-dessus (depuis l'aéroport).



Faculté de Droit, de Sciences Politiques,
Économiques et de Gestion

Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé

avec le soutien



Ordre des Avocats
au Barreau
de Grasse



Ecole Doctorale Droit Et Sciences Politiques,
Economiques et de Gestion



Barreau
de Nice

LexisNexis®

Petites affiches

et le partenariat de

l'Association des Avocats Praticiens en Droit de la Famille

Une justice familiale en mutation

Journée d'étude organisée à la
Faculté de Droit, de Sciences Politiques, Économiques
et de Gestion de Nice (Amphi 202)

Sous la Présidence de
Jean-Michel HAYAT

Président du Tribunal de Grande Instance de Nice

Direction Scientifique
Laetitia ANTONINI - COCHIN

Maître de Conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis.

Christine COURTIN

Maître de Conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis.

NICE
Vendredi 3 avril 2009



Journée d'Etude

Avec les partenariats du Barreau de Grasse, du Barreau de Nice, de la revue "PETITES AFFICHES" et de l'Association des Avocats Praticiens en Droit de la Famille

Le CERDP
organise à la
**Faculté de Droit, de Sciences Politiques, Économiques
et de Gestion**

Amphithéâtre 202 (1^{er} étage du bâtiment central)

Le vendredi 3 avril 2009

une journée d'étude sur le thème :

Une justice familiale en mutation

La justice familiale présente une certaine spécificité en raison de ses enjeux tant sociaux que juridiques.

S'inscrivant dans le vaste mouvement de réflexion sur la justice, notre journée d'étude est destinée à mettre en relief les particularismes et les nouvelles perspectives de cette justice familiale.

D'une part, la place de l'un de ses principaux protagonistes mérite d'être précisée.

En effet, quelle est aujourd'hui le statut réservé à l'enfant dans la justice familiale ?

D'autre part, cette justice en pleine mutation, où se combinent judiciarisation et déjudiciarisation, revêt une nature protéiforme, en raison de la pluralité des modes de règlements des litiges et des intervenants en la matière, suscitant ainsi des difficultés pratiques.

Enfin, elle fait l'objet d'une attraction et d'une influence constantes du droit européen et communautaire dont il faut apprécier la portée.

Tels sont donc les principaux thèmes de cette journée d'étude qui permettront aux universitaires et aux praticiens de confronter leurs points de vue.

PROGRAMME

Vendredi 3 avril 2009

Sous la présidence de Jean-Michel HAYAT, Président du Tribunal de Grande Instance de Nice

Matin :

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 Allocution d'ouverture
Stéphane NGO MAÏ
Doyen de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques, Economiques et de Gestion de Nice
Pierre Michel LE CORRE
Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé,
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

10h00 à 12h00 **Table ronde : la place de l'enfant dans la justice familiale**

Présidée par *Fabienne GHELFI*, Maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

3 axes de réflexion présentés par les doctorants du CERDP.

1. **Le statut de l'enfant au regard des nouvelles familles**
Laetitia BERNARDINI, Doctorante à l'Université de Nice -Sophia Antipolis
2. **Le statut de l'enfant dans l'accouchement sous x**
Caroline GATTO, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Nice -Sophia Antipolis
3. **La place de l'enfant dans le procès familial**
 - **L'enfant entendu**
Alexa PECCARINI, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
 - **L'enfant défendu**
Jean-Raphaël DEMARCHI, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Déjeuner libre

Après-midi

Les nouvelles perspectives de la justice familiale

- 14h00 **Le développement de la médiation familiale**
Annie BONELLI
Médiateur Familial
Guillemette BIGAND
Avocat au Barreau de Grasse
- 14h30 Débats
- 15h00 **La compétence du JAF: une compétence réservée**
Laetitia ANTONINI-COCHIN
Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Nathalie BEURGAUD-BONADA
Avocat au Barreau de Nice
- 15h30 Débats
- 16h00 **Le devenir du divorce par consentement mutuel**
Christine COURTIN
Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Martine BOSC
Avocat au Barreau de Grasse
- 16h30 Débats
- 17h00 **La justice familiale et le règlement Bruxelles II bis**
Laurence Caroline HENRY
Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Directrice Adjointe du CERDP
Sandrine SETTON
Avocat au Barreau de Nice

Université de Nice-Sophia Antipolis
Faculté de Droit, des Sciences Politiques, Economiques
et de Gestion

Journée d'étude

NICE, le vendredi 3 avril 2009

**A RETOURNER AU PLUS TARD :
Le 16 mars 2009**

BULLETIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du **CERDP**
Faculté de Droit, des Sciences Politiques,
Economiques et de Gestion
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 414
06050 NICE Cedex 1
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site internet : <http://www.unice.fr/CERDP>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

Nom :

Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse :

Courriel :

Inscription à la table ronde (gratuite)

30 Euros - la 1/2 journée du 3 avril 2009
(Les frais d'inscription comprennent l'accueil des participants et la documentation.)

→ Je règle la somme deEuros par chèque bancaire
OU postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNSA.**

Je souhaite une facture.

Date :

Signature :

